

Une opinion : pourquoi j'ai suivi un cours de protection civile

Autor(en): **Berenstein-Wavre, Jacqueline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [2]

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En quoi cela nous regarde

La Protection civile était pour moi, comme pour la majorité de la population, la récupération des « soldes » de l'armée et il ne m'était jamais venu à l'idée qu'elle était accessible aux femmes et qu'elles pourraient y trouver de l'intérêt !

Je m'y suis inscrite « pour voir » et... j'y ai appris une quantité de choses en un minimum de temps :

1. faire le geste qui peut sauver en cas d'accident de la route, domestique, sportif, etc. grâce aux exercices de premiers secours
2. — essentiel pour moi — me dépaniquer face à un incendie grâce surtout aux quelques exercices pratiques que j'aurais pourtant souhaités plus nombreux
3. admettre, contrairement à la rumeur publique qui pense que les abris sont absolument inutiles en cas de catastrophe ou de guerre, que c'est au contraire la seule façon de conserver une chance de survie — surtout en cas de guerre atomique ou bactériologique, films et chiffres à l'appui
4. faire de mes propres mains inexpérimentées en collaboration avec d'autres mains tout aussi inexpérimentées, en quelques heures l'aménagement d'un abri pour une cinquantaine de personnes et théoriquement, organiser la vie dans cet abri.

Ce que j'en retiens ? que cela a été pour moi très positif et que cela pourrait l'être pour davantage de femmes. Ces 5 jours de cours se passent dans une atmosphère très agréable, de 8 heures à 17 h. 30, nourriture gratuite et excellente, et même si l'on nous affuble d'une salopette et casque protecteur pour les exercices antifeu, ce qui est bien utile, je n'y ai pas ressenti le « militaire ». Par contre, j'ai pris conscience que ce que j'y ai appris peut rendre service à la communauté et à moi-même dans bien des cas.

Claudine Richoz



Claudine Richoz et Jacqueline Berenstein-Wavre :
sous le casque, rien de militaire

Si je me suis inscrite comme volontaire à la Protection Civile, c'est d'abord par curiosité personnelle, afin d'en connaître les objectifs et l'organisation. Parmi les femmes de mon entourage, j'avais constaté un manque d'information, de l'ironie, et même une confusion avec le Service Complémentaire Féminin ! C'est ensuite pour répondre à une demande du Chef local de ma Commune qui s'inquiète du si petit nombre de femmes engagées. La révision ou l'apprentissage des règles de base en cas d'urgence, le transport des blessés, l'approche du feu, m'ont persuadée de l'utilité de ces cinq jours de cours. Le groupe des sanitaires, essentiellement féminin cette fois, m'a permis de côtoyer des femmes intéressantes et très différentes, dont la vie est parfois difficile.

J'aurais aimé plus de pratique, avec un horaire plus dense, car en tant que volontaire, on est avide d'en savoir davantage.

Denise Roux

Une opinion...

Pourquoi j'ai suivi un cours de protection civile

Aujourd'hui les risques de catastrophes de toutes sortes, nucléaires, chimiques, biologiques, incendies, inondations, eaux polluées et même bombardements sont toujours plus nombreux et concernent tout le monde, hommes, femmes, enfants, vieillards.

En tant que femme j'estime avoir le droit à être formée pour lutter contre toutes ces pollutions et je désire apprendre à en protéger mon entourage.

En tant que féministe et pacifiste je suis opposée à la conception patriarcale d'une armée protectrice. En 1980 la femme veut et peut très bien participer elle-même à la protection civile des siens.

Or il existe une loi fédérale de 1962 sur la protection civile permettant à toutes les femmes de 16 à 60 ans qui le désirent de suivre des cours de protection civile. Ces cours sont gratuits (transports et nourriture compris). Les personnes salariées qui les suivent reçoivent une indemnité pour perte de gain et les femmes qui ne sont "que" ménagères bénéficient d'une indemnité de fr 25.- par jour.

J'ai donc décidé de m'inscrire à un cours de base à la fin duquel j'ai été incorporée dans la protection civile de ma commune. J'avais le choix entre 3 cours : sanitaire - abris - alarme et transmissions. J'ai choisi "abris" pensant apprendre là les bases de la vie communautaire, les notions de nutrition, comment assurer la survie.

Durant 5 jours la vie au sein d'un groupe mixte de 12 personnes m'a plu. J'ai appris ou réappris les gestes des premiers soins ainsi que la lutte contre les débuts d'incendies à domicile. Malheureusement le cours sur la vie en abris n'était pas celui que j'espérais.

Cependant le bilan était quand même positif. Et je souhaite que beaucoup de femmes s'inscrivent.

Jacqueline Berenstein-Wavre
Jacqueline Berenstein-Wavre